



## MERCI!

**Nicole VICOSO**, directrice du Service Législation et gestion scolaires, prend discrètement, selon son souhait, sa retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Celle auprès de qui tant de chefs d'établissement ont, au long des années, trouvé secours, face aux "nœuds" administratifs et statutaires de la vie scolaire, "Madame VICOSO", comme on dit respectueusement dans les secrétariats de direction, "Tante Nicole", comme il arrivait que l'on dise, avec une affectueuse insolence, dans la coulisse du staff administratif du lundi, mérite que l'on rappelle les talents peu ordinaires qu'elle a mis au service, tour à tour de la FNETeC et du SNEC jadis, des fédérations et, plus généralement, du SeGEC aujourd'hui. Elle aura su, comme personne, mettre à profit son expérience de l'administration, où elle entama sa carrière et dont elle comprenait la culture, pour rendre mille et un services de "passer", résoudre les inextricables casse-têtes règlementaires et, ainsi, construire et sauvegarder, entre les écoles et un secrétariat général, parfois mal compris de la base, une relation de confiance. Habile et amicale confidente des puissants, mariant un réalisme de l'interpersonnel, négociateur et sans illusions, avec un goût, parfois sourcilieux des principes, jouant d'une finesse d'intuition et d'influence, cette économiste transportée sur le terrain du droit mérite bien, avant même le repos, la chaleureuse reconnaissance de l'institution qu'elle a servie avec toute sa personnalité de fougue et de foi. L'enseignement catholique la lui doit. ■

LE COMITÉ DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX  
DU SEGEC

## ils l'ont dit...

*"Nicole VICOSO a quasiment été la première à exercer cette fonction de directrice du service LGS. Elle a créé le service, y a formé des collaborateurs. Elle a eu le mérite de mettre sur pied un nouveau service transversal, en organisant le staff administratif et en son sein la collaboration des personnels administratifs des fédérations, une tâche toujours à affiner et à reprendre. Ses conseils et ceux de ses collaborateurs jouissaient d'un grand crédit auprès des écoles, singulièrement de leurs directions. Ils leur assuraient dans les questions juridiques et administratives perplexes la sécurité demandée. Nicole VICOSO était aussi de bon conseil au comité des Secrétaires généraux sur les questions posées par les initiatives du législateur.*

*Elle abordait ses interlocuteurs et leurs questions avec cette sorte «d'empathie» affectueuse qu'elle avait pour ceux qu'elle appelait volontiers «ses» directeurs et les mettait ainsi en confiance. Nicole VICOSO était une personne toute droite, peu encline au compromis, ce qui a dû quelquefois lui rendre la tâche difficile au SeGEC, qui était parfois bien obligé d'en faire".*

**Chanoine Armand BEAUDUIN**, ancien Directeur général du SeGEC

*"Une main de fer dans un gant de velours. Un regard qui vous transperce. Une oreille attentive. Une fidélité à toute épreuve. Il y a 20 ans que j'ai quitté ce qui était alors la FNETeC, mais le souvenir de Nicole est toujours vivant dans mon esprit et dans mon cœur. Qu'elle soit remerciée pour tout le travail accompli pour l'enseignement catholique".*

**André PETITJEAN**, ancien Secrétaire général adjoint de la Fédération nationale de l'enseignement technique catholique

*"Outre la chaleur humaine et la compétence, je me souviens de sa disponibilité pour me fournir, dans des délais très courts, des analyses précises de situations d'enseignants, par exemple, lors des fusions d'établissements. Elle était capable de remuer ciel et terre pour obtenir une réponse".*

**Gilbert KAYE**, ancien délégué du Comité de concertation à la FESeC

*"Nicole VICOSO a toujours pris à cœur les délicates problématiques de contentieux et les solutionnait au mieux dans l'intérêt des Pouvoirs organisateurs souvent démunis".*

**Marie-Françoise BIRON**, ancienne Secrétaire générale de la FédEFoC

*"Je ne parlerai ni de sa grande compétence, ni de son dévouement sans faille aux écoles, car d'autres l'auront fait - bien mieux - avant moi. Je soulignerai plutôt son caractère entier, qui pouvait aller (elle ne m'en voudra pas de dire cela) jusqu'à un certain parti pris, voire à de l'intransigeance, quand il s'agissait de défendre les directeurs, collectivement ou individuellement".*

**Jean-Pol FRERE**, ancien Secrétaire général de la FédESuC